



**Coup de projecteur :**

**Mieux partager la voirie pour un rééquilibrage des modes de déplacement.**

Le développement de Fontaine-lès-Dijon au pied de sa butte, par l'implantation successive de lotissements privés, voulu par les municipalités depuis un demi siècle, n'est pas sans conséquences en particulier sur la mobilité.

La rue n'est pas seulement un tuyau isolé de son environnement destiné à assurer les déplacements mais un espace où se développent de nombreuses activités.

Il est temps de retrouver à Fontaine-lès-Dijon l'équilibre entre les fonctions de vie locale et le trafic lié aux déplacements qu'ils soient internes à la commune ou de transit.

Nous avons la volonté de faire de Fontaine-lès-Dijon une ville où le principe de prudence, le respect du plus faible par le plus fort sera la règle en favorisant les déplacements doux, sans bannir aucun mode de transport mais en les faisant tous cohabiter.

Ce changement de logique doit se faire en s'appuyant sur une étude de circulation, en lien avec la Métropole, qui devra déboucher sur la hiérarchisation du réseau de voirie et l'adoption d'un schéma directeur après une large concertation avec l'ensemble de la population fontainoise. Ce schéma directeur sera mis en place progressivement.